

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Nouvelle présidence du CCBE

07/01/2020

Entrée en fonction de la nouvelle Présidence du CCBE le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



La présidence du CCBE est composée des personnes suivantes :

- ❖ Président : Ranko Pelicarić (Croatie)
- ❖ Première vice-présidente : Margarete von Galen (Allemagne)
- ❖ Deuxième vice-président : James MacGuill (Irlande)
- ❖ Troisième vice-président : Panagiotis Perakis (Grèce)

Le nouveau président, Ranko Pelicarić, est l'ancien président du barreau croate et du comité du CCBE « Plateforme d'échange, de coopération et d'ouverture » (PECO) qui apporte son soutien aux membres observateurs et associés du CCBE. Il succède à José de Freitas (Portugal).

### À propos du CCBE :

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les eurodéputés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat. Le CCBE est établi en Belgique sous la forme d'une association internationale sans but lucratif.

Pour plus d'information,  
contacter Karine Métayer  
Responsable de la communication  
+32 (0)2 234 65 10  
[metayer@ccbe.eu](mailto:metayer@ccbe.eu)